

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

270ème SEANCE
BALE, MARDI 10 NOVEMBRE 1992(1)
(SALLE C)

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 269ème séance.(2)
- II. Surveillance des développements et politiques économiques et monétaires dans la Communauté.(3)
- III. Adoption par le Comité du rapport aux Ministres des Finances de la CEE relatif à l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours des mois de septembre et d'octobre 1992 et des premiers jours de novembre.(4)
- IV. Travaux préparatoires au passage à la phase finale de l'UEM.(5)

(à suivre)

-
- (1) Veuillez noter qu'il y aura une séance restreinte du Comité qui commencera à 9.30 heures dans la même salle et devrait durer environ 30 minutes. La séance normale suivra immédiatement après la séance restreinte et devrait se poursuivre jusqu'au déjeuner.
 - (2) Le projet de procès-verbal de la 269ème séance a été diffusé le 7 octobre 1992.
 - (3) La surveillance sera préparée par le Sous-Comité de politique des changes (groupe de surveillance), à partir des "graphiques surveillance", "graphiques de taux de change effectifs", "tableaux de la concertation" et "série mensuelle de statistiques" qui seront élaborés par le Secrétariat et seront disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle. Le Comité pourrait également souhaiter prendre en considération la note de l'Unité Economique intitulée "Recent ERM tensions: Main developments and preliminary assessments" qui a été distribuée aux membres du Comité le 15 octobre 1992.
 - (4) Le projet de rapport préparé par le Secrétariat et mis au point par le groupe de concertation sera remis aux Gouverneurs à Bâle.
 - (5) Le Comité examinera une synthèse des programmes de travail soumis par les Sous-comités et les Groupes de travail ainsi que des questions liées à l'exécution de ces programmes de travail (voir le rapport du président sur la réunion des présidents des Sous-comités et Groupes de travail daté du 27 octobre 1992).

- V. Suite à donner à la réunion spéciale du Conseil Européen le 16 octobre 1992.(6)
- VI. Questions concernant le Système Monétaire Européen.(7)
- VII. Stratégies de politique monétaire pour la Banque Centrale Européenne et leur mise-en-oeuvre.(8)
- VIII. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
- dépenses encourues pour le compte du Comité des Gouverneurs pendant le second trimestre de 1992.(9)
- IX. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- (6) Le Comité discutera la suite à donner à la requête du Conseil européen (voir la lettre du Président du Conseil ECOFI au Gouverneur Hoffmeyer, datée du 21 octobre 1992, dont une copie a été diffusée au Comité le 23 octobre 1992).
- (7) Lors de leur séance de septembre 1992, les Gouverneurs ont approuvé le texte final d'un Protocole d'Accord sur les principes régissant l'accord préalable aux interventions en monnaies communautaires et d'un Instrument amendant l'article 16.1 de l'Accord SME (version finale datée du 4 septembre 1992). L'adoption formelle de ces documents a été remise à la séance du mois de novembre. Une note du Secrétariat sur certains aspects organisationnels suivra prochainement.
- (8) Voir la lettre du Président Schlesinger au Gouverneur Hoffmeyer, datée du 24 août 1992, dont une copie a été distribuée le 13 octobre 1992.
- (9) Un bref rapport oral sera présenté au nom du Comité sur les Questions Financières.